



Procès-Verbal Commission Régionale des Coupes

Réunion du Lundi 06 JUILLET 2020

Président : Pierre LONGERE.

Présent(e)s : Mme Abtisse HARIZA, Vincent CANDELA.

Excusé : M. Jean-Pierre HERMEL (congs).

COUPE DE FRANCE :

Ouverture des engagements

La Commission Régionale des Coupes informe les clubs de l'ouverture via **FOOTCLUBS** des engagements pour l'édition 2020-2021 de la Coupe de France (sénior libes).

Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.

Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord sur FOOTCLUBS (sans cet accord, l'engagement n'est pas validé).

La date limite d'engagement est fixée au 15 Juillet 2020 (dernier délai).

DATES DES TOURS REGIONAUX :

Suite à la validation du Conseil de Ligue du 06 Juin 2020, le calendrier suivant a été fixé :

- 06 Septembre 2020 : 1^{er} tour (avec entrée des clubs R3)
- 13 Septembre 2020 : 2^{ème} tour (possibilité entrée des clubs R2 suivant le nombre d'engagés).
- 20 Septembre 2020 : 3^{ème} tour (entrée des clubs N3, R1 et R2).
- 04 Octobre 2020 : 4^{ème} tour (entrée de clubs N2).
- 17 Octobre 2020 : 5^{ème} tour (entrée de clubs N1).
- 01 Novembre 2020 : 6^{ème} tour.

Un tour de cadrage sera organisé le 30 Aout 2020 (compte tenu du nombre d'engagés).

Nombre des clubs qualifiés pour le 7^{ème} tour : 16.

A titre exceptionnel, pour la saison 2020-2021, l'entrée en lice des clubs de Ligue 2 aura lieu lors du 8^{ème} tour de la compétition.

REGLEMENT : Du 1^{er} tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

COUPES LAuRAFoot : (Séniors masculins, séniors féminines et futsal)

Elles reprendront là où elles se sont arrêtées lors de la saison 2019/2020 (et lors des tirages au sort du 4 mars 2020) selon les modalités et un calendrier à préciser par la présente Commission.

Validation de ces décisions lors du bureau plénier du 22 Juin 2020.

Courriers reçus :

FC RIORGES et US ANNECY LE VIEUX : noté.

Pierre LONGERE,

Président de la Commission

Vincent CANDELA,

Secrétaire de séance